



BULLETIN D'ADHESION

Cotisation RDSB & Licence FFRP

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Tél / Portable :

Courriel :

Nom et téléphone personne à contacter en cas d'urgence :

NOUVELLE ADHESION : ☐

RENOUVELLEMENT : ☐

COTISATION RDSB (LICENCIE autre club) : ☐ (joindre copie des licences recto/verso)

Choix type licence pour adhésion à RDSB (tarif 2026-2027) (cliquez les cases correspondantes à vos choix) :

- ☐ Licence Unique Individuelle + Cotisation RDSB : 54€
- ☐ Licence Unique Famille + Cotisation RDSB : 94€
- ☐ Licence Unique Jeune (- de 26 ans) + Cotisation RDSB : 30€
- ☐ Cotisation Individuelle à RDSB pour Licencié d'un autre club : 20€
- ☐ Cotisation Famille à RDSB pour Licencié d'un autre club : 25€
- ☐ Abonnement Passion Rando : 10€

Les licences incluent les options Responsabilité Civile, la Protection Juridique et l'Assurance Accidents Corporels de la FFRP.

Membres de la Famille à renseigner pour la licence Famille

Nom	Prénom	Date de naissance	Courriel

*Demande(ent) à adhérer à l'association : **Les Randonneurs des Sables du Born***

*Fédérée sous le n° : **01585***

Site internet : randonneursdessables.sportsregions.fr

Responsable adhésion : Séverine LAFONT 69 impasse des Paloumayres 40160 Ychoux. Tél : 0676793964

J'ai noté que le Code du Sport fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leurs responsabilités civiles et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise dans l'adhésion au RDSB, la FFRP propose également une formule d'assurance facultative Multi-Loisirs.

En outre, je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association (consultable sur le site internet du club) et m'engage à le respecter.

Côté Médical :

Je joins à la présente :

- **Soit une attestation sur l'honneur relative aux conseils de santé de la FFRP en cas de renouvellement d'adhésion (téléchargeable sur le site des RDSB),**
- **Soit un certificat médical d'absence de contre-indications (CACI) (loi 2022-296 du 02 mars 2022) en cas de nouvelle adhésion pour la pratique des activités de marche, de randonnée et activités connexes (loisirs et/ou compétition), datant de moins de six mois.**

Droit à l'image : j'autorise le club à publier des photographies ou vidéos me concernant prises lors des activités de l'association, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel), sans limitation de durée, et reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de l'association.

Pour autorisation : ☐ **Oui** ☐ **Non**

Date :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"